

Ne perdez pas de vue la sécurité lors du travail en solitaire pendant la saison des récoltes

Signature : L'Association canadienne de sécurité agricole

La saison des récoltes est en marche dans tout le pays, et elle s'accompagne de longues journées dans les champs. Pour de nombreux agriculteurs canadiens, cela signifie également beaucoup de temps passé seul.

Cependant, si le travail en solitaire fait partie du travail de nombreux agriculteurs, il comporte également des risques, car il peut augmenter considérablement la probabilité de blessures et constitue une cause majeure de stress dans l'agriculture. En fait, on estime que 50 % des accidents agricoles au Canada se produisent lorsque la victime travaille en solitaire.

Et comme de nombreuses exploitations familiales à travers le pays sont exploitées par leur propriétaire sans employés, le temps passé à travailler en solitaire ne manque pas pour de nombreux agriculteurs.

Les dernières données de [Suveillance des blessures agricoles au Canada](#) indiquent qu'il y a eu 2 814 décès liés à l'agriculture au Canada entre 1990 et 2020, soit une moyenne de 91 décès par an. Les données révèlent également que la majorité des victimes de blessures liées à l'agriculture sont des propriétaires/exploitants agricoles et que les blessures mortelles se produisent le plus souvent dans les champs et les fossés asséchés.

Il est important de se rappeler qu'une blessure ou une maladie soudaine lors du travail en solitaire peut rapidement devenir une urgence mortelle si l'on tarde à obtenir de l'aide. Si le travail en solitaire fait partie de la vie de nombreux agriculteurs et travailleurs agricoles, il existe des moyens de le rendre plus sécuritaire pour que tout le monde rentre à la maison en toute sécurité à la fin de la journée.

Le travail en solitaire est-il sans danger?

La sécurité du travail en solitaire dépend du lieu, du type de travail et de la possibilité de recevoir de l'aide en cas d'urgence. Il est important d'évaluer soigneusement chaque situation et les risques potentiels avant de déterminer si le travail en solitaire est sans danger.

Cependant, dans certains cas, le travail en solitaire n'est jamais une bonne idée, comme le travail dans un espace confiné, sous un véhicule, les tâches en hauteur et à proximité du bétail.

S'il n'est pas prudent de travailler en solitaire sur une tâche particulière, attendez que quelqu'un d'autre soit présent et puisse vous aider. Gagner un peu de temps ne doit jamais l'emporter sur la sécurité.

Conseils pour travailler en solitaire en toute sécurité

Plan de travail en solitaire : Plan de travail en solitaire : Avant de travailler en solitaire dans un endroit isolé, il est important d'avoir un plan pour informer les gens de l'endroit où vous vous trouvez et de ce qui se passera si vous n'êtes pas joignable, car cela peut faire toute la différence pour recevoir de l'aide en temps voulu. Désignez une personne avec

laquelle vous pourrez faire la prise de contact et qui pourra aller vous aider en cas de problème. Établissez un horaire de vérification (par exemple un appel téléphonique toutes les heures), quel que soit le type de travail effectué. Lorsque vous faites le contact, indiquez toujours à la personne où vous travaillez.

Méthodes de communication : Méthodes de communication : Un horaire de vérification n'est utile que s'il existe un moyen fiable de communiquer avec les autres. Assurez-vous que votre téléphone cellulaire est complètement chargé avant de partir et gardez-le avec vous en tout temps. Laisser votre téléphone dans le tracteur ne vous servira pas à grand-chose si un problème survient sur le terrain et que vous ne pouvez pas y accéder. Si vous vous trouvez dans une zone où le service cellulaire n'est pas fiable, utilisez une autre méthode de communication, comme une radio bidirectionnelle ou un dispositif automatisé d'avertissement et de détresse.

Procédures de travail sécuritaires : Il est essentiel de disposer de procédures de travail sécuritaires écrites pour tout travail, en particulier ceux qui impliquent des tâches dangereuses. Décomposez les tâches qui seront effectuées en solitaire, en évaluant les risques associés et la manière d'effectuer le travail en toute sécurité. Si les travailleurs seront seuls, passez en revue les risques avec eux à l'avance, même s'il s'agit d'un travail qu'ils ont déjà effectué.

Inspectez les machines : Avant de partir travailler en solitaire, inspectez et testez tout équipement et toute machine pour vous assurer qu'ils sont en bon état de fonctionnement. Respectez toujours les programmes d'entretien indiqués dans le manuel du fabricant.

Fournitures d'urgence : Assurez-vous de connaître l'emplacement d'une trousse de premiers soins et d'autres fournitures d'urgence avant de travailler en solitaire.

Formation : Si vous avez des employés, assurez-vous qu'ils ont reçu la formation nécessaire, comme les premiers soins d'urgence, avant le travail en solitaire. Envoyer quelqu'un de mal préparé ou ayant une expérience limitée pour travailler en solitaire dans un champ est une recette infaillible pour que les choses tournent mal. Veillez à ce que seuls les travailleurs ayant une expérience suffisante travaillent en solitaire et à ce qu'ils se sentent à l'aise pour le faire.

Faites des pauses et socialisez : Le travail en solitaire peut être une obligation dans de nombreuses exploitations agricoles, mais il peut entraîner une fatigue mentale et physique susceptible d'accroître le risque d'incidents. Prendre des pauses périodiques et socialiser avec d'autres personnes peut contribuer à améliorer votre concentration mentale, alors assurez-vous de prendre le temps de vous promener et de rejoindre d'autres personnes pour le déjeuner et les pauses.

Si le travail en solitaire est souvent inévitable dans l'agriculture, une certaine préparation et une certaine planification peuvent contribuer à ce que ce travail soit sécuritaire et productif pendant la saison des récoltes.

Pour plus d'informations et de ressources sur la manière de rester en sécurité pendant la saison des récoltes, consultez casa-acsa.ca/fr/securigrain/la-semaine-de-securigrain/.

Au sujet du programme SécuriGrain

Le programme SécuriGrain est une initiative de l'Association canadienne de sécurité agricole pour la sécurité avec le grain. En 2025, la Semaine de SécuriGrain aura lieu du 11 au 17 août et sera présentée par Corteva Agriscience. Le programme est également soutenu par G3, le CN, Financement agricole Canada, Agriculture Financial Services Corporation, l'Alberta Canola Producers Commission, Alberta Grains, la Canadian Canola Growers Association, Nutrien Ag Solutions, SaskOilseeds, Sask Wheat, Viterra, Grain Farmers of Ontario, la Manitoba Canola Growers Association et la Prairie Oat Growers Association. Pour plus d'informations sur SécuriGrain, visitez <https://www.casa-acsa.ca/fr/securigrain/>.

Au sujet de l'Association canadienne de sécurité agricole

L'Association canadienne de sécurité agricole est un organisme national sans but lucratif consacré à l'amélioration de la santé et sécurité des agriculteurs et de leur famille et leurs travailleurs. L'ACSA est financée en partie par le Partenariat canadien pour une agriculture durable. Pour plus d'informations, visitez www.casa-acsa.ca.

.